

Poitiers, le 09/01/2023

L'UDAF de la Vienne, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 121 000 familles vivant sur le département de la Vienne et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe et anime un réseau de plus de 80 associations familiales d'une grande diversité. Elle mène des missions de représentation dans les organismes et commissions du département et mène également des missions de services aux familles dans les domaines de la protection juridique des majeurs, du handicap psychique, de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social des familles. Près de 2 900 personnes sont accompagnées chaque année par nos services qui regroupent 150 salariés au total.

L'UDAF de la Vienne recrute pour le Pôle familles et accompagnement, dans le cadre d'un remplacement, un Délégué aux prestations familiales (H/F), à temps partiel, 90%.

Poste à pourvoir rapidement

Les principales missions :

Le délégué aux prestations familiales assure l'exercice des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) et d'Accompagnement en Economie Social et Familial (AESF) dans le cadre défini par l'UDAF et dans le respect du secret professionnel.

Par l'accompagnement budgétaire, il assure une protection des enfants et mène une action éducative auprès des parents, en vue de permettre à la cellule familiale de trouver ou de retrouver son équilibre et son autonomie.

- Suivi des usagers : effectuer des rencontres régulières, le plus souvent au domicile du foyer du bénéficiaire ou lieu neutre ou à l'UDAF. Leur fréquence est adaptée aux besoins.
- Accompagnement budgétaire
 - ✓ Aider les parents à clarifier leur situation financière par un inventaire des ressources, charges et impayés.
 - ✓ Elaborer des priorités budgétaires notamment par la gestion des prestations familiales dans le cadre de la MJAGBF, et soutenir la reprise des paiements par la famille dans le cadre de l'AESF
 - ✓ Reprendre les paiements en direct si besoin dans le cadre de la MJAGBF
 - ✓ Accompagner les parents dans leurs démarches administratives
 - ✓ Proposer des outils et conseils adaptés
 - ✓ Favoriser des projets en vue d'améliorer la situation du ou des enfants
- Accompagnement social:
 - ✓ Etablir et mettre à jour les documents nécessaires au suivi des usagers
 - ✓ Aider les familles dans divers domaines: logement, travail, éducation, santé, loisirs, relations diverses (administrations, organismes, créanciers...)
- Au plan relationnel :

Union Départementale des Associations Familiales de la Vienne – Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique

Service Ressources Humaines

24 rue de la Garenne 86000 Poitiers | Tél : 05 49 60 69 78 | Email : ressourceshumaines@udaf86.asso.fr

SIRET 78156646800034 - NAF 94992

www.udaf86.asso.fr

- ✓ Créer un climat de confiance avec la famille en recherchant autant que possible la coopération de la famille
- ✓ Reconnaître et valoriser les compétences de la famille tout au long de l'accompagnement

Formation : Diplôme d'Assistant Social, Educateur Spécialisé ou Conseiller en Economie Sociale Familiale.

Aptitudes requises : Bonne connaissance de la protection de l'enfance et CNC DPF souhaité.

Contrat : CDD à temps partiel, 31h30 par semaine, d'un mois, renouvellement possible (congé maternité).

Expérience : Souhaitée de 1 à 3 ans

Permis exigé : Déplacement avec véhicule de service.

Salaire : Selon grille de la CCN 66

Candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV) à adresser à recrutement@udaf86.asso.fr

Union Départementale des Associations Familiales de la Vienne – Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique

Service Ressources Humaines

24 rue de la Garenne 86000 Poitiers | Tél : 05 49 60 69 78 | Email : ressourceshumaines@udaf86.asso.fr

SIRET 78156646800034 - NAF 94992

www.udaf86.asso.fr